

Rozenn Laloy

Marie  
et le Loup

Rozenn Laloy

Marie et le Loup

© Rozenn Laloy, 2019

ISBN numérique : 979-10-262-3001-4

librinova 

Courriel : [contact@librinova.com](mailto:contact@librinova.com)

Internet : [www.librinova.com](http://www.librinova.com)

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## ***Prologue***

*Valence, de notre correspondant.*

Le 3 novembre 2015, alors qu'il venait de se voir signifier par un huissier la saisie de sa ferme du Plessis, sur la commune de Saint Alban en Vercors, Auguste Jeannet, un exploitant agricole de 52 ans, a mis le feu à sa bergerie où se trouvaient plus de 450 brebis. Puis il a pris son fusil et s'est tiré une balle dans la tête.

Ayant survécu à cette blessure, même s'il en garde désormais d'importantes séquelles, Auguste Jeannet comparaît aujourd'hui devant le tribunal de Valence pour « actes de cruauté envers les animaux ».

Plusieurs associations se sont portées partie civile dans cette affaire, notamment la très médiatique *SOS animaux martyrs*, bien connue pour ses actions « commando » spectaculaires, qui lui valent le plus souvent de se retrouver au banc des accusés. Mais c'est du côté des parties civiles que plaidera cette fois Maître Marie Bazile, l'avocate et porte-parole de l'association, dont la redoutable éloquence, bien connue du public désormais, arrachera encore, n'en doutons pas, de nombreux frissons à l'assistance.

# 1

## *Marie*

Je fixe droit dans les yeux Maître Molineau, l'avocat replet de la défense, et j'entame ma plaidoirie.

— Vous espérez, mon cher confrère, diluer le débat vers des considérations générales, telles que la finalité et la justification de l'élevage, considérations pour lesquelles je ne manque pas d'arguments, du reste ! Mais je ne tomberai pas dans ce piège, et je me bornerai à examiner les faits qui nous occupent aujourd'hui. Monsieur Jeannet a agi envers ses animaux comme s'il s'agissait d'objets, de meubles lui appartenant et dont il pouvait disposer à son gré, quitte à les détruire par le feu. Si tel avait été le cas, nous ne serions pas ici pour en débattre, puisqu'il s'agirait alors d'une simple question d'indemnisation des créanciers. Or, le fait que nous sommes bien là, devant ce tribunal, signifie à lui seul que l'acte commis par Auguste Jeannet est bel et bien reconnu par la Loi comme un délit extrêmement répréhensible. Car il est bien question d'êtres vivants... Vi-vants ! C'est-à-dire pourvus d'un système nerveux les rendant sensibles à la douleur, comme nous, d'une conscience de leur environnement leur permettant de percevoir le danger, comme nous, et d'en éprouver de la terreur, comme nous ! C'est avéré, nul ne peut le contester, les brebis de Monsieur Jeannet, prisonnières du bâtiment en flammes, ont ressenti exactement ce que nous aurions ressenti à leur place : de la terreur, de l'épouvante, une panique folle et la douleur atroce d'être brûlées vives ! Mais si un seul être humain avait subi tout cela, nous serions horrifiés et nous en demanderions justice sans la moindre hésitation ! Là, il s'agit de quatre cent cinquante individus, quatre cent cinquante êtres vivants comme nous, et il se trouve pourtant des personnes pour s'étonner que l'on inquiète Monsieur Jeannet avec ce « détail » !

J'appuie mes propos d'un geste désinvolte et promène mon regard sur la salle. Puis je reprends :

— Nous avons entendu un certain nombre de témoins, tous unanimes : Auguste Jeannet n'est pas quelqu'un de méchant. Il a toujours pris grand soin de ses bêtes et ne s'est jamais montré cruel à leur égard. C'est un brave homme, à n'en pas douter, victime comme tant d'autres de la conjoncture économique. Et d'ailleurs, ce trois novembre 2015, il ne s'est pas contenté de sacrifier ses moutons, il a également tenté de mettre fin à sa propre vie, preuve de son désarroi. Mais il n'a laissé aucune chance à ses brebis, qui n'étaient pour rien, elles, dans sa situation, il les a condamnées à périr dans d'horribles souffrances ! Pourtant, Auguste Jeannet n'est pas cruel, non, non... Il a simplement confondu les animaux qu'il détenait avec de simples objets, ses biens, dont il a disposé sans état d'âme, avec pour unique préoccupation de ne rien laisser à ses créanciers.

Tout en parlant, j'ai glissé mes mains dans mes poches. Brusquement, j'en sors d'un côté une grosse poignée de laine brute, de l'autre un briquet. Dans un geste théâtral, je tends les bras en rapprochant les deux objets. Une flamme jaillit et la laine prend feu instantanément. Toute la salle sursaute dans un grand cri...

— Vous êtes folle ! s'exclame le juge.

Du coin de l'œil, je vois mon confrère d'*Assistance aux animaux* qui pouffe dans sa barbe. Je n'ai pas lâché la laine enflammée que je tiens à bout de bras entre deux doigts. Je serre les dents et je pense très fort aux quatre cent cinquante innocentes victimes et à ce qu'elles ont enduré. Un coup d'œil rapide sur l'assistance me permet de juger de l'effet produit par ma petite mise en scène : je croise des regards inquiets, éberlués, choqués, réprobateurs... Beaucoup se sont levés instinctivement à la vue des flammes, prêts à se ruer vers la sortie : c'est très bon cela !

Et puis mes yeux rencontrent d'autres yeux, pleins d'une curiosité amusée, peut-être même un peu admiratifs il me semble... Euh ! Non, sans doute pas : ce type, je le reconnais, c'est le représentant du syndicat des éleveurs du Vercors, je n'ai aucune marque de sympathie à attendre de lui, il doit plutôt espérer que je m'enflamme toute entière !

Le feu ronge mes doigts... C'est atroce ! Je tiens tant que je peux, puis je

lâche la laine brûlante en m'écartant vivement pour ne pas risquer d'enflammer ma robe. Au sol, des paquets fumants et noircis achèvent de se consumer en dégageant une odeur âcre un peu écœurante. Un policier s'est précipité, un extincteur à la main.

— L'audience est suspendue et reprendra à quatorze heures. Faîtes évacuer la salle ! gronde le juge – il me lance un regard furibond – Maître Bazile, je vous attends dans mon bureau !

Mes confrères de la partie-civile se sont regroupés autour de moi.

— Tu n'y vas pas de main morte, tout de même, s'exclame Sonia Grinberg, qui plaide au nom de la SPA, tu aurais pu mettre le feu au tribunal !

— Penses-tu, lui rétorque Alexis Verdier d'*Assistance aux animaux*, telle que je la connais, Marie a pris toutes les précautions, n'est-ce-pas ? ajoute-t-il en se tournant vers moi.

Je hausse les épaules :

— Bien sûr ! Tu as pris les photos ?

— Plutôt oui ! – il agite son smartphone – On continue ?

J'acquiesce en tendant la main. Il prend quelques clichés de mes doigts meurtris sous différents angles.

— Mais qu'est-ce-que vous faîtes ? s'étonne Sonia.

— Oh, ce n'est rien qu'une petite démonstration pour illustrer mon argumentaire...

Elle fait la moue en levant les yeux au ciel.

— Tu as fini ? je demande à Alexis.

— C'est dans la boîte ! fait-il avec un clin d'œil.

J'agite ma main dont les doigts commencent à se couvrir de cloques.

— Alors je vous laisse, j'ai besoin de me rafraichir un peu ! Et je m'esquive

prestement vers les toilettes.

Le contact de l'eau fraîche ravive ma douleur. Je laisse échapper un gémissement et le doute m'assaille : ai-je vraiment besoin d'aller aussi loin ? Mais immédiatement, la réponse s'impose à moi : oui, bien sûr, tous les moyens sont bons pour marquer les esprits ! Même si, enfin, la Loi vient de reconnaître aux animaux un statut à part en leur qualité d'êtres vivants, le combat est loin d'être gagné pour autant et le plus difficile reste à accomplir : faire changer les mentalités. Et pour cela, il faut frapper fort !

Je contemple mes doigts rouges et boursoufflés : le pouce, l'index et le majeur de la main gauche, j'ai pris mes précautions, je suis droitière ! Et là, je risque de souffrir pendant un bout de temps ! Mais c'est peu de chose si mon geste spectaculaire parvient à atteindre son objectif : donner à ce procès plus de retentissement et faire parler de la cause animale au-delà du tribunal.

Peu à peu, sous l'action de l'eau froide, la douleur s'estompe. Je ferme le robinet en soupirant. Il me faut à présent aller voir le juge Lacoste. Je lève les yeux et rencontre mon image dans la glace... Bon, ça va à peu près. Je rattache quelques mèches échappées de mon chignon, rajuste mes lunettes et pince mes lèvres pour en lisser le rouge. Parfait ! À nous deux, juge !

Maurice Lacoste est debout devant sa fenêtre. Il ne se retourne même pas à mon entrée. Débarrassé de sa robe herminée, c'est un très bel homme, bien qu'il soit proche de la soixantaine. Sa voix s'élève, profonde, vibrant de colère.

— Vous ne reculez décidément devant rien, Maître Bazile ! Après avoir transformé ce tribunal en infirmerie pour poules pondeuses fatiguées, puis en nursery à poussins, voilà que vous vous proposez maintenant d'y mettre le feu ! Bon sang ! Mais quand cesserez-vous vos enfantillages ? Nous ne sommes pas au cirque ici ! Quand allez-vous le comprendre et devenir enfin pour de bon la personne respectable que vous jouez à être ?

J'avais prévu de faire profil bas, mais sa dernière flèche me blesse trop, je riposte instantanément :

— Ah oui ? Ce n'est pas un cirque ? Expliquez-moi, alors, pourquoi toute

cette mise en scène ? Pourquoi ces costumes grotesques dont nous sommes affublés ? Pourquoi ces jeux de rôles ? La justice n'a pas besoin de tout cela pour s'exercer, vous le savez mieux que quiconque ! Tout ce décorum, tout ce carnaval n'a qu'un seul but : impressionner, marquer les esprits, c'est de l'esbroufe, de l'intimidation, de la « com »... C'est un outil que se donne la société pour faire ce qu'elle croit être de la pédagogie, voilà tout ! Moi, je ne fais qu'utiliser cet outil, de même que j'utilise mon apparence pour jouer mon rôle, conformément aux idées reçues qui veulent qu'une personne tirée à quatre épingles soit plus écoutée qu'une personne à l'allure négligée. Alors, oui, je joue à la personne respectable, mais, ne vous déplaie, je me réjouis de n'être pas cette personne pour de bon, et je me garderai bien de le devenir un jour !

Il n'a pas cherché à m'interrompre. Il ne bronche pas et laisse le silence s'installer entre nous. Cela me permet de me calmer un peu. Je tremble et je suis presque au bord des larmes, allez savoir pourquoi... C'est une réaction purement nerveuse, sans doute, la fatigue... Oui, c'est cela, je suis fatiguée. Je dors peu en ce moment, j'ai eu ces dernières semaines plusieurs gros dossiers sur les bras, dont celui-ci est le dernier, je travaille tard le soir, et je peine à trouver le repos : trois ou quatre heures de sommeil chaque nuit, tout au plus... Et Arnaud qui n'est pas beaucoup là, toujours par monts et par vaux pour son travail, ou pour superviser des actions ! Il rentre fourbu, parfois à l'aube, on se croise rapidement, juste avant que je ne parte travailler, et le soir quand je rentre, bien souvent il est déjà reparti.

La voix du juge Lacoste me tire de ma rêverie :

— Approchez vous, Marie, s'il vous plaît.

Il s'est enfin retourné et me fixe gravement. Je m'approche, perplexe. Il prend ma main blessée et l'examine en fronçant les sourcils.

— Il faut soigner cela ! Vous allez me faire le plaisir de courir à la pharmacie la plus proche avant la reprise de l'audience !

Je me mets à rire.

— Oh oui ! Maintenant que vous avez bien en tête l'aspect de mes

blessures, je peux les faire recouvrir d'un pansement !

L'ombre d'un sourire se dessine sur son visage. Il lâche ma main pour lever les bras au ciel dans un geste d'impuissance.

— Vous êtes un sacré phénomène, vous savez ? Cela fait plusieurs affaires que nous examinons ensemble, et vous me réservez une surprise à chaque fois ! Avez-vous prévu d'adjoindre des travaux pratiques à chacune de vos plaidoiries ? Vais-je devoir vous faire fouiller avant l'audience désormais ?

— Remerciez-moi plutôt d'apporter des éléments concrets à votre réflexion, dans l'intérêt de la justice !

— Et insolente en plus !

Il a repris son air sévère, mais le léger tremblement à la commissure de ses lèvres me montre qu'il lutte pour ne pas rire. C'est gagné ! Quoi qu'il advienne, il va garder à l'esprit ma petite démonstration au moment de rendre son verdict. Je prends congé, soulagée et presque guillerette, et je regarde ma montre : 11 h 56, il est temps que je rejoigne mes collègues pour déjeuner !